

Les 5 objectifs stratégiques prioritaires de l'ARH pour l'année 2023

- 1. Mettre en œuvre les statuts ARH révisés**
- 2. Offrir des prestations concrètes aux membres de l'ARH**
- 3. Etendre les efforts de networking à d'autres domaines**
- 4. Lancer une étude sur les retombées économiques générées par l'hôtellerie**
- 5. Développer un système de prospection des nouveaux projets hôteliers**

Objectif no 1 : Mettre en œuvre les statuts ARH révisés

L'ARH s'est fixée l'objectif de réviser totalement ses statuts au deuxième semestre 2022. Cette révision va probablement générer des changements au niveau des structures et de l'organisation de l'ARH.

L'année 2023 doit être une année de transition et de réflexion qui permet à l'association d'envisager, peut-être, l'avenir de manière différente. Quoiqu'il en soit, il est important que l'ARH soit armée au mieux pour faire face aux défis futurs.

L'objectif est spécifique, accessible, mesurable, jugé réaliste et doit apporter des réponses à fin 2023.

Objectif no 2 : Offrir des prestations concrètes aux membres de l'ARH

Comme elle l'a déjà accompli avec son aide à la relance 2021 (aide de CHF 5000), l'ARH va débloquer des fonds pour soutenir ses membres avec des prestations dans le domaine de la qualité, de la sécurité ou de la « data ». Ces prestations seront lancées fin 2022. Elles concernent la cybersécurité, les visites mystères et le marketing tribal.

L'objectif est spécifique, accessible, mesurable, jugé réaliste et doit être réalisé entre 2022 et 2024.

Objectif no 3 : Etendre les efforts de networking à d'autres domaines

L'association a d'ores et déjà accompli un grand travail pour tisser des liens forts et étroits avec nos partenaires économiques, politiques, académiques ou encore médiatiques. Elle va poursuivre cet effort de réseautage dans les domaines plus spécifiques de la culture et du sport. Elle agira partout où elle voit un intérêt pour l'hôtellerie et pour ses membres, par exemple en créant un lien avec l'association des écoles privées.

L'objectif est spécifique, accessible, jugé réaliste et doit être durable. De premiers résultats sont perceptibles en 2023.

Objectif no 4 : Lancer une étude sur les retombées économiques générées par l'hôtellerie

En partenariat ou non avec Vaud Promotion, l'ARH veut réaliser une étude économique sur les retombées générées par l'hôtellerie vaudoise. Cette étude doit nous permettre enfin de disposer de données fiables pour la défense de nos intérêts, tout particulièrement en période de crise. Les entretiens avec les instituts économiques nous montreront si nous pouvons faire une étude commune « tourisme et hôtellerie » avec Vaud Promotion.

L'objectif est spécifique, accessible, mesurable, jugé réaliste. Cette étude doit être lancée et si possible réalisée en 2023.

Objectif no 5 : Développer un système de prospection des nouveaux projets hôteliers

Il serait très utile à l'ARH de disposer d'un système de prospection permettant de pouvoir détecter, suivre et accompagner tout projet hôtelier dès sa genèse. Les informations qui nous parviennent aujourd'hui proviennent généralement des médias ou du bouche à oreille. Les sections plus proches du terrain ne sont pas mieux informées que nous.

L'objectif est spécifique, accessible, mesurable et jugé réaliste.